

Avis de lancement

Évaluation environnementale de portée générale pour le projet de poste de transformation Umicore et de ligne de transport d'électricité Hydro One

Mai 2023

Hydro One s'engage à dynamiser la vie en fournissant une énergie sûre et fiable aux foyers et aux entreprises du canton de Loyalist. La croissance de l'industrie et des entreprises s'accompagne d'un besoin d'énergie sûre et fiable. C'est pourquoi Hydro One a lancé une évaluation environnementale de portée générale pour l'infrastructure électrique proposée qui alimentera l'usine de matériaux pour batteries prévue par Umicore à Millhaven, en Ontario.

Dans le cadre de ce projet, Hydro One propose de construire un nouveau poste de transformation (PT) sur le terrain de l'installation et une ligne de transport à double circuit de 230 kV de 2 km qui reliera le nouveau poste de transformation au réseau de transport existant. Au verso de l'avis, vous trouverez une carte indiquant l'emplacement du PT et de la ligne de transport d'électricité proposés.

Processus de planification

Il est important pour nous de minimiser les effets de nos projets et de nos activités sur l'environnement. La planification de ce projet suivra l'« Évaluation environnementale de portée générale relative aux installations de transmission secondaires (2022) » établie conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario*. Ce processus de planification s'applique aux projets d'infrastructure de transport qui sont réalisés de manière régulière et dont les effets sur l'environnement sont prévisibles et aisément gérés (www.hydroone.com/ClassEA).


L'évaluation environnementale de portée générale relative aux installations de transmission secondaires comporte deux niveaux d'évaluation associés au type de projet et aux effets potentiels sur l'environnement : i) l'examen préalable (simplifié) et ii) le processus d'EE de portée générale complet. Sur la base des exemples fournis dans le document d'évaluation environnementale de portée générale, il est prévu que ce projet suive le processus d'examen préalable sous réserve des activités de consultation et du respect des critères d'examen préalable applicables. Les communautés autochtones seront consultées et mobilisées pour déterminer leurs intérêts et les impacts potentiels du projet. Une fois le processus d'évaluation environnementale de portée générale achevé avec succès, les travaux de construction pourraient commencer dès le printemps 2024.

Pour de plus amples renseignements, consulter le site : www.hydroone.com/ClassEAScreeningProjects.

Votre opinion est importante.

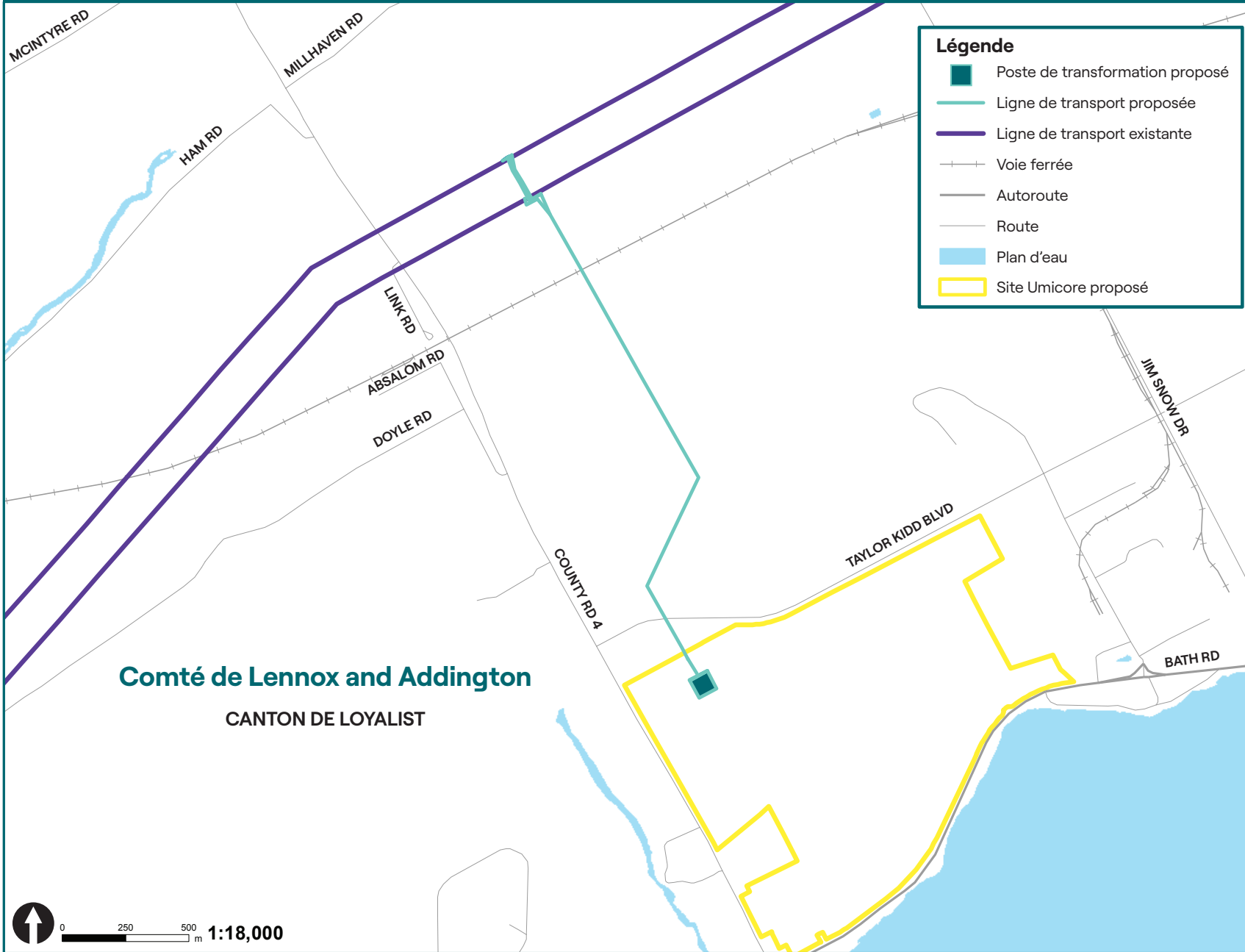
N'hésitez pas à communiquer avec nous. L'écoute et l'apprentissage des communautés autochtones, des résidents, des entreprises, des agences gouvernementales et des groupes d'intérêt seront déterminants pour éclairer tous les aspects de notre processus de planification. Veuillez fournir vos commentaires ou nous envoyer vos questions avant le **28 juin 2023**.

Relations communautaires

 1-877-345-6799

 Community.Relations@HydroOne.com

Projet de poste de transformation et de ligne de transport d'électricité Umicore



Produit par : Hydro One Networks Inc.
Date : 18 avril 2023 / Map23-002_UmicoreTS_StudyAreaMap_Notice_Apr2023

© Copyright Hydro One Networks Inc. Tous droits réservés. Aucune partie de ce dessin ne peut être réutilisée ou reproduite sous quelque forme que ce soit, par des moyens photographiques, électroniques ou autres, ou utilisée dans un système de stockage ou de récupération des données. Hydro One Networks Inc. n'assume de ses sociétés affiliées l'ensemble la responsabilité de toute erreur ou omission.
Produit par Hydro One sous licence du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2023.
NE PAS REPRODUIRE OU REDIFFUSER - CONFIDENTIEL À HYDRO ONE NETWORKS INC.

Tous les renseignements personnels fournis dans votre demande, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Ces renseignements sont recueillis et conservés dans le but de constituer un dossier public accessible au grand public. Étant donné que ces renseignements sont recueillis dans le but de constituer un dossier public, la protection des renseignements personnels prévue à l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* ne s'applique pas. Les renseignements personnels que vous soumettez feront partie du dossier public disponible, sauf si vous demandez qu'ils restent confidentiels.